

# Programme de résilience des infrastructures urbaines

## Appel à projets

- ▶ Les catastrophes et les phénomènes climatiques extrêmes mettent davantage l'infrastructure urbaine sous pression, qui fournit des services essentiels pour soutenir la croissance économique et le développement social.
- ▶ Il est prévu que la population urbaine mondiale augmente de 70 % d'ici 2050.
- ▶ Le développement d'infrastructures résilientes aux catastrophes réduira les perturbations des services essentiels à cause de ces dernières.  
Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFRI) sont
- ▶ confrontés à des déficits d'infrastructure élevés, à des lacunes en matière d'investissement, à une forte vulnérabilité et à des capacités limitées qui nécessitent des interventions ciblées.
- ▶ La situation géographique des petits États insulaires en développement (PEID) rend leurs zones urbaines particulièrement vulnérables aux catastrophes et aux changements climatiques.
- ▶ En réponse à cette demande, le programme de résilience des infrastructures urbaines de la CDRI fournira un financement pour soutenir cinq villes ou plus dans les PFRI et les PEID qui sont membres de la CDRI.

### Thèmes:

- Soutien à l'élaboration de projets pour la conception et la planification d'infrastructures urbaines en tenant compte des risques
- Données pour la prise de décision, y compris les systèmes d'alerte précoce basés sur l'impact
- Renforcer les capacités de reconstruction résiliente
- Stratégies d'investissement dans les Infrastructures résilientes et l'adaptation au climat, y compris les solutions d'infrastructures basées sur la nature

## Secteurs des infrastructures:



- Énergie
- Infrastructure sociale
- Transport
- Eau

## Résultats:



- Planifier et développer les infrastructures en tenant compte des risques
- Intégrer la résilience dans les opérations et la maintenance des infrastructures
- Augmenter les ressources financières
- Améliorer la sensibilisation et le renforcement des capacités

## Durée de l'attribution à la mise en œuvre:



- 12 à 24 mois

## Financement:



- 150 000 USD à 500 000 USD : projet lié à une ville
- 250 000 USD à 750 000 USD : projet lié à plusieurs villes (dans le même pays)

## Date limite de soumission des projets:



- 23 décembre 2024, à 23 h 59 GMT

## Ouvert aux 30 pays membres de la CDRI (PFRR1 et PEID)



Pour en savoir plus:



**Remarque:** Les projets sont invités auprès des pays membres de la CDRI qui sont éligibles au programme. De plus, les projets des nouveaux pays membres de la CDRI qui répondent aux critères énoncés sont les bienvenues.